

HABILITATION ÉLECTRIQUE RECYCLAGE

Personnel réalisant des travaux d'ordre non-électrique et / ou des travaux en fouilles à proximité des réseaux électriques enterrés

« Exécutant » et / ou « Chargé de chantier » BF, HF, B0, H0(V)

- Objectifs :** Actualiser les connaissances du personnel non-électricien déjà habilité en sécurité lors des travaux non électrique et / ou des travaux en fouille à proximité de réseaux électriques enterrés et / ou en assurer la direction suivant les exigences de la norme NF C 18-510.
- Public concerné :** Personnels non-électriciens « Terrassier, chef de chantier ou chef d'équipe de terrassement »
- Prérequis :** Savoir lire, écrire et parler le français (*formation adaptée possible sous condition*).
Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature.
Avoir suivi une formation ou recyclage AIPR (recommandée)
Chaque participant devra présenter son titre d'habilitation au début de la formation.
La participation à la formation nécessite d'être en possession des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés.
Ces prérequis seront vérifiés en début de stage et conditionneront la poursuite de la formation.
- Durée :** 1 jour en continu (7 heures).
- Pédagogie :** La progression pédagogique s'appuie sur des rappels de la réglementation et des exigences de la norme NF C 18-510 / UTE C 18-510-1, des échanges d'expérience et des applications pratiques réalisée par des formateurs formés et qualifiés dans le domaine et de la maîtrise des risques.
50 % du temps est consacré à la pratique, à la mise en situation et à l'évaluation.
- Évaluation des acquis :** Évaluation théorique et pratique.
- Outils pédagogiques :** Salle de cours équipée, plateau d'équipements techniques pour mise en situation.
- Accessibilité :** En cas de restriction médicale ou autres restrictions, un plan de compensation individuel pourra être mis en œuvre en amont de l'inscription, sur demande et sur validation de la faisabilité technique.
- Dotation du stagiaire :** Documents, vêtements et EPI nécessaires **voir la liste détaillée au verso.**
- Documents de fin de formation :** Attestation de formation et avis après formation
- Lieu :** CACHAN (94), DARDILLY (69), PONT-DU-CHÂTEAU (63) ou site client sous condition.

CONTENU DU STAGE

1 – Accueil et présentation de la formation – (30 min)

- Attentes et identification des lacunes
- Échanges d'expériences

2 – Théorie – (2 h 30)

- Accidentologie
- Rappels réglementaires :
 - Les opérations concernant les habilités symbole BF-HF.
 - Les modes opératoires et les consignes à appliquer en fonction des risques spécifiques aux chantiers autour de canalisations électriques isolées enterrées.
 - Le rôle des acteurs concernés par les opérations d'ordre non électrique dans les zones d'environnement de canalisations électriques isolées enterrées
 - Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement

3 – Travaux pratiques – rappels - (3 h)

- Mise en situation.
 - Ripage d'un câble en fouille
 - Soutènement d'un câble en fouille
 - Ouverture d'un fourreau avec outils spécifique

4 – Évaluation théorique et bilan – (1 h)

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Bulletin d'inscription.

DOCUMENTS QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Titre d'habilitation électrique.

VÊTEMENTS ET EPI QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Vêtements de travail
- Paire de chaussures de sécurité (NF EN ISO 20345).
- Casque de chantier.
- Paire de gants de manutention (à la taille du stagiaire).